

13 mars

Selon L'OMS : Les travailleurs de la santé peuvent présenter un plus grand risque de transmission en raison de la possibilité d'exposition professionnelle.

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence et de vigilance.

Voici quelques conseils de base que vous êtes invités à bonifier selon votre jugement et les circonstances.

Avant de prodiguer un soin à un client : Posez les bonnes questions :

1. Avez-vous voyagé au cours des dernières semaines?
2. Présentez-vous des symptômes grippaux?
3. Avez-vous été en contact avec une personne qui a contracté le coronavirus?

N'oubliez pas que si vous êtes exposé, vous pourriez vous-même devenir un vecteur.

**Nous vous rappelons que votre code de déontologie vous permet de refuser un soin à un client.**

### *III - INTERRUPTION D'UNE RELATION THÉRAPEUTE-CLIENT*

*Le thérapeute doit faire preuve d'une disponibilité et d'une diligence raisonnables. ....*

*1. Le thérapeute peut donc cesser ou refuser de prodiguer des soins à un client dans certains cas justes et raisonnables.*

Il va de soi que référer vos clients à un autre thérapeute ne s'applique pas dans les circonstances actuelles.

### **Votre droit de refuser un client peut se transformer en devoir**

Nous vous conseillons de vous référer aux consignes des autorités du domaine de la santé pour prendre des décisions éclairées et aussi vous donner les arguments officiels à communiquer à vos clients.

En ce qui concerne les annonces du gouvernement pour de possibles compensations, nous vous invitons également à vous référer aux autorités responsables qui en feront les annonces.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de répercussions sur les activités de RITMA. Nous vous tiendrons au courant selon les développements.

A titre d'association, les consignes qui suivent le sont à titre préventifs et font appel à votre libre arbitre.

**Les consignes et directives des autorités politiques et sanitaires du Québec et du Canada prévalent.**

**Gouvernement du Québec**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

**Gouvernement du Canada**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

**Autres liens importants**

**Stress, anxiété et déprime associés à la maladie du COVID-19**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

**Recommandation à l'intention des employeurs et des travailleurs**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

**CNESST COVID-19**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

**OSM Organisation mondiale de la Santé**

[Cliquez ici pour plus d'information](#)